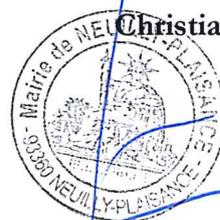


**CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 30 JUIN 2017 À 19H30
SALLE DES MARIAGES**

ORDRE DU JOUR

- 01 - Election des délégués suppléants du Conseil Municipal pour les élections sénatoriales.
- 02 - Adhésion au groupement d'intérêt public Maximilien pour le profil d'acheteur des marchés publics.
- 03 - Rapports annuels sur les différentes délégations de services publics locaux – Exercice 2016.
- 04 - Adoption d'une nouvelle tarification du Centre Municipal de l'Enfance pour les mercredis.
- 05 - Modification du règlement intérieur des structures d'accueil petite enfance de la Ville de Neuilly-Plaisance.
- 06 - Revalorisation de l'indemnité versée aux avocats dans le cadre des permanences juridiques.
- 07 - Remboursement des indemnités versées au personnel ayant participé à la mise sous pli de la propagande des élections législatives.
- 08 - Approbation du cahier des charges pour la rétrocession du bail commercial sis 40 avenue du Maréchal Foch.
- 09 - Installation d'un relais de radiotéléphonie BOUYGUES TELECOM sur le terrain communal du stade municipal sis 27 rue Marguerite à Neuilly-Plaisance.
- 10 - Renouvellement de la convention d'occupation du domaine public avec ORANGE relative à la station-relais implantée au stade municipal sis 27 rue Marguerite à Neuilly-Plaisance.

Fait à Neuilly-Plaisance, le 23 juin 2017.



Christian DEMUYNCK

Maire